



# Urssaf demande de paiement de cotisations 2010

Par **Liselolo**, le **10/06/2015 à 11:26**

Bonjour je viens pour des conseils et une aide!!

L urssaf de la Loire m envoie huissier de justice pour des cotisations qui m ont pas ete payé en 2010... Il y a deux mois je revois avis recommandé pour me demander des cotisations de 2010 qui n ont pas été payé et j ai renvoyé un recommandé pour me demander des explications et des preuves mais rien huissier de justice c est tout!!!j ai fait des recherches sur mes relevés et je n ai jamais eu des rejets de prélèvement en la période dite...et depuis 2010 aucun courrier ni lettre recommandée me demandant de payer.que puis je faire? Merci

Par **DRH juriste**, le **12/06/2015 à 23:05**

Bonsoir,

Je pense que vous devriez vous rendre à l'URSSAF avec vos éléments. Vous serez reçu.  
Cordialement.